

GENÈVE

# «Nous sommes prêts à nous battre»

Pour 2024, le Cartel intersyndical n'a pas obtenu l'indexation initialement demandée pour les salaires du personnel de l'Etat. La présidente du bureau fait le point.

**DIMANCHE 7 JANVIER 2024** LOUIS VILADENT



Geneviève Preti: «Ce refus d'accorder l'indexation complète ainsi que les coupes dans les postes nous a donné le sentiment d'une majorité de droite capable d'un grand mépris à l'égard des fonctionnaires.» CEDRIC VINCENSINI

**SYNDICALISME** Pour les fonctionnaires de l'Etat de Genève, la gueule de bois du nouvel an est douloureuse. Malgré des grèves répétées avant les fêtes, l'indexation de 5% des salaires demandée pour 2024 a été refusée par le Grand Conseil, au profit d'une indexation à 1%.

Geneviève Preti, présidente du bureau du Cartel intersyndical, revient sur les mobilisations mitigées et expose les perspectives de luttes pour l'année à venir.

### **Environ 800 fonctionnaires sur 20 000 étaient mobilisé-es lors des grèves de décembre. Comment interpréter cette faible participation?**

**Geneviève Preti:** Depuis dix ans que je suis proche du bureau du Cartel, il y a eu des pics et des creux dans la participation aux mouvements sociaux, souvent liés à des conjonctures économiques et sociales particulières et difficilement explicables. Je suis d'accord de dire que les mobilisations de décembre ont été relativement faibles en nombre, mais elles ont été très fortes en intensité. Car même si nous étions un millier environ à prendre part à chaque manifestation, les grèves étaient davantage suivies et les personnes présentes étaient particulièrement déterminées à agir sur la durée.

Le risque pour tout mouvement social est de créer une effervescence spontanée et de la voir se dissiper sans véritable effet durable. Dans notre cas, nous savons que nous pourrions compter sur une base militante solide et déterminée pour du travail de terrain cette année.

### **Quels sont les dossiers prioritaires?**

Récemment, les différentes instances du Cartel nous ont donné le mandat clair de s'associer à un référendum si les deux projets de lois sur la maîtrise des charges et des engagements aboutissent. Il s'agit de textes déposés par le Parti libéral-radical en 2020 et qui sont aujourd'hui remis à l'ordre du jour du Grand Conseil. Ces lois s'apparentent à un *personal stop*, qui voudrait qu'en cas de budget déficitaire, il ne soit pas possible de présenter une augmentation de postes. Nous saurons ce qu'en pensent les députés courant janvier, et donc s'il faut lancer le référendum.

## **N'est-ce pas raisonnable de vouloir contenir les dépenses?**

C'est déraisonnable lorsque les économies se font aux dépens des besoins de la population. Aujourd'hui, la question n'est pas seulement de s'adapter à l'évolution démographique, mais également de tenir compte de besoins particuliers. Par exemple, la population âgée augmente et demande davantage de personnel dans les soins et le social. Dans l'enseignement, nous avons déjà signalé que les postes d'infirmières scolaires, pour l'éducation sexuelle, pour l'assistance sociale ou encore de secrétaires ne sont pas suffisamment fournis depuis des années. A l'Hospice général, le Grand Conseil a décidé de supprimer 17 millions sur le budget de subventions alors que les besoins sont en augmentation. Dans le secondaire, il manque 500 postes, c'est inquiétant. Par conséquent, la qualité des prestations baisse et le taux d'absence est particulièrement élevé. On le voit aux TPG, aux HUG ou à l'Imad.

**«Nous savons que nous pourrions compter sur une base militante solide et déterminée pour du travail de terrain» Geneviève Preti**

## **La nouvelle année s'annonce-t-elle particulièrement dure pour la fonction publique?**

Ce refus d'accorder l'indexation complète ainsi que les coupes majeures dans les postes, qui sont advenus sans même avoir pu être auditionnés préalablement, nous a donné le sentiment d'une majorité de droite très fermée, capable d'un grand mépris à l'égard des fonctionnaires et des prestations publiques en général. Mais nous sommes prêts à nous battre. Par exemple, nous venons de déposer, au mois de décembre, une pétition contre la refonte de la loi relative aux membres du personnel de l'administration (LPAC), soumise en 2022 par le Conseil d'Etat.

Le système proposé retire les mécanismes permettant de protéger les collaborateurs qui dénonceraient des pratiques abusives, notamment du favoritisme à l'égard de tel proche d'un magistrat ou d'une hiérarchie. Sans remettre en question la possibilité d'être reclassé ou licencié pour justes motifs, le droit d'être entendu tout comme la systématique des enquêtes en cas de problèmes doivent être maintenus. Plusieurs juristes se sont d'ailleurs mis d'accord sur cela. Même la commission du personnel de l'Etat du Grand Conseil nous a demandé de proposer des alternatives, ce que nous avons fait. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de leurs retours.

**Pour répondre aux offensives de la droite, serez-vous contraint-es de mettre certains dossiers de côté, comme les thématiques féministes par exemple?**

Je ne pense pas que nous aurons à arbitrer. Sur les questions féministes, je pense même que nous allons augmenter la pression pour que le canton ne prenne pas du retard. Le 14 juin dernier, nous avons dressé un cahier de 55 revendications très précises que nous avons soumises au Conseil d'Etat. Nous demandons par exemple une anonymisation des CV pour plus d'égalité de traitement dans les dossiers de candidature. Nous demandons aussi la réduction du temps de travail à salaire égal, qui est fortement plébiscitée par les jeunes générations et qui favoriserait une plus juste répartition des tâches.

Enfin, nous tenons aussi particulièrement à ce que Genève s'aligne sur le congé parental à trente-huit semaines suggéré par la commission fédérale pour les questions familiales. Dans un premier temps, le canton pourrait rester progressiste en rallongeant de deux à trois semaines le congé paternité de ses employés. Si nous arrivons au 14 juin prochain alors qu'aucune proposition concrète n'est faite en lien avec ces revendications, nous aurons vraiment l'impression d'avoir été menées en bateau, de surcroît par un Conseil d'Etat à majorité féminine.